



Dénonciation excès de vitesse

Par gekaweb

Bonjour

J'ai reçu un PV pour un faible excès de vitesse entraînant la perte d'un point.

Est il possible de désigner un autre conducteur qui lui-même en désignera un second (tout cela dans les délais légaux) ?

Ceci dans le but de gagner du temps pour que le second récupère son solde total

Merci par avance

Par jodelariege

bonjour

interdit :

<https://www.stage-recuperation-points.com/actualites/radars-quels-risques-fausse-designation-autre-conducteur>

Par LaChaumerande

Bonjour

J'ignorais cette loi, merci jodelariege. Fin donc du système qui consistait à faire perdre des points à des grands-mères complaisantes l'insu de leur plein gré.

J'ai reçu un PV pour un faible excès de vitesse entraînant la perte d'un point.
Perdre un point, ce n'est pas grave, vous le récupèrerez d'ici quelques mois.

Par jodelariege

avec plaisir, bonne journée

Par janus2

Bonjour,

L'article en question traite avant tout du trafic de points à grande échelle et de "l'achat" de points.

Je ne pense pas que ce soit le projet de gekaweb.

J'ignorais cette loi, merci jodelariege. Fin donc du système qui consistait à faire perdre des points à des grands-mères complaisantes

Vous ne risquez pas grand chose à désigner la grand-mère qui ne conduit plus depuis quelques années

Par jodelariege

ok ,mais qui la grand mère désignera t elle à son tour? ça ne va pas paraitre suspect à un moment?